



**HAL**  
open science

## Du fonctionnement dialogique monologal des marqueurs dialogaux oui, non, si

Jacques Bres, Françoise Dufour

### ► To cite this version:

Jacques Bres, Françoise Dufour. Du fonctionnement dialogique monologal des marqueurs dialogaux oui, non, si. *Arena Romanistica - Journal of Romance studies*, 2014, 17, pp.58-69. hal-00789278

**HAL Id: hal-00789278**

**<https://hal.science/hal-00789278>**

Submitted on 3 Jul 2018

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

## **Du fonctionnement dialogique monologal des marqueurs dialogaux *oui, non, si***

Quel rapport entre le *dialogal*, le *monologal* et le *dialogique* ? Vaste question que, dans le cadre de cet article, nous « prendrons par le petit bout » des phrasillons *oui, non* et *si*. Après avoir présenté notre cadre théorique, nous décrirons l'usage dialogique des marqueurs dialogaux *oui, non* et *si* dans les énoncés-titres d'articles monologaux relevant du genre discursif *Débats* de la presse écrite.

### **1. Dialogique, dialogal, monologal**

Comme on le sait, la notion de *dialogisme* procède des travaux du cercle de Bakhtine (Bakhtine, Medvedev, Volochinov) qui, à partir de la fin des années 1920, développe un ensemble de thèses sémiotiques et discursives, introduites en France dans les années soixante. Dans nos recherches (Bres 2005, Bres et Nowakowska 2006, Nowakowska 2005), nous l'avons appréhendée principalement à partir de trois textes<sup>1</sup> : *Problèmes de la poétique de Dostoïevski* (1929 / 1963/1970), « Du discours romanesque » (1934/1975/1978), et « Les genres du discours » (1952/1979/1984). Dans ces textes, la notion de dialogisme n'est pas définie avec précision et, à force d'extension de son champ explicatif, nous semble perdre de sa vertu heuristique<sup>2</sup>.

Nous avons donc dû procéder, à partir d'une lecture attentive du texte bakhtinien, à une construction de cette notion. Nous l'introduirons à partir du couple *dialogal / monologal* (1.1.) et la définirons ensuite dans son fonctionnement (1.2.).

#### **1.1. Dialogalité et monologalité**

---

<sup>1</sup> Les traductions de ces textes en anglais et en français restent approximatives et fautive de malentendus et d'erreurs, d'où la nécessité de recourir au texte original en russe (Nowakowska 2005).

<sup>2</sup> Mentionnons une autre difficulté : dans l'ouvrage *Problèmes de la poétique de Dostoïevski*, qui a été le premier des écrits de Bakhtine à être traduit en français (1970), le sémioticien développe une autre notion, celle de *polyphonie*, ni tout à fait identique à celle de dialogisme, ni tout à fait différente d'elle, qui a eu, au moins dans les recherches linguistiques francophones inspirées de Ducrot 1984, un grand succès, notamment dans la ScaPoLine (Fløttum 2002, Nølke et al. 2004.). L'analyse se trouvait en face de deux termes : *dialogisme* et *polyphonie*, dont l'articulation n'allait pas de soi. Nous situant en analyse du discours, nous avons fait le choix du terme de *dialogisme* (Bres et Rosier 2007).

Pour Bakhtine, la réalité première du langage, c'est l'interaction verbale, et sa forme prototypique, le dialogue. Mais la catégorie du dialogue est chez cet auteur particulièrement polysémique (Velmezova 2013). Soyons donc plus précis : un texte *dialogal* – conversation, interview, débat, pièce de théâtre – peut être défini par l'alternance des locuteurs qui détermine les frontières des différents *tours de parole*. Cependant les textes ne se présentent pas tous sous la forme d'un enchaînement de tours de parole : l'article de journal (le plus souvent), l'inscription funéraire, la nouvelle ou le roman par exemple se manifestent non comme dialogue (ou plurilogue) (deux ou plusieurs locuteurs) mais comme monologue (un seul locuteur). Au lieu d'opposer dialogal et monologal comme deux entités radicalement différentes, ou de poser le dialogal comme une complexification du monologal, nous dérivons le monologal du dialogal : le texte monologal est à comprendre, quelle que soit sa taille, comme un tour de parole d'une sorte particulière. Les répliques antérieure et ultérieure sont absentes de la structure externe – le texte ne se présente pas sous la forme d'un enchaînement de tours – mais elles n'en affectent pas moins la structure interne. On pourrait dire, en forçant un peu le trait, que dans le dialogal, les tours de parole antérieurs et ultérieurs sont *in praesentia*, alors que, dans le monologal, ils sont *in absentia*. Le texte dialogal et le texte monologal diffèrent donc en ce que le premier fait alterner les locuteurs, alors que le second relève d'un seul locuteur ; mais ils sont semblables en ce qu'

il ne saurait y avoir d'énoncé isolé. Un énoncé présuppose toujours des énoncés qui l'ont précédé et qui lui succéderont ; il n'est jamais le premier, jamais le dernier (Bakhtine 1952/1979/1984b : 355). L'énoncé est un maillon dans la chaîne de l'échange verbal. (Bakhtine 1978/1979/1984 : 291)

Cette structure commune de « maillon » entre un antérieur et un ultérieur discursif détermine une dimension interne importante de tout texte, qu'il soit dialogal ou monologal : son dialogisme.

## 1.2. Dialogisme

Bakhtine conçoit le dialogisme comme un *principe* qui gouverne toute pratique humaine, tout particulièrement les pratiques langagières. À ce niveau-ci, il consiste en l'*orientation* de tout discours – orientation constitutive et au principe de sa production comme de son interprétation – vers d'autres discours et ce triplement : (i) vers des discours réalisés antérieurement sur le même objet (dialogisme *interdiscursif*) ; (ii) vers la réponse qu'il sollicite et sur laquelle il anticipe (dialogisme *interlocutif*) ; (iii) vers lui-même (*autodialogisme*).

Cette triple orientation se réalise comme *interaction* (cf. *infra*) et a pour résultat une « dialogisation intérieure », que Bakhtine appréhende par différentes métaphores : *pluralité de voix, résonances* (1952 : 301, 308), *échos* (1952 : 298), *harmoniques dialogiques* (1934 : 114 ; 1952 : 277, 300), *reflets des énoncés d'autrui dans mon énoncé*, (1952 : 298), qui feuilletent le discours depuis sa macrostructure (le roman, le texte, le discours, le tour de parole) jusqu'à sa microstructure : le mot.

Nous posons donc le dialogisme, au niveau macrotextuel, comme un paramètre de tout discours, que nous situons hyperonymiquement par rapport au couple dialogalité / monologalité. Tout discours, qu'il soit monologal ou dialogal, interagit avec d'autres discours sur le même objet, et répond par avance au discours imputé à l'interlocuteur.

L'orientation macrotextuelle du discours vers d'autres discours se traduit notamment par des phénomènes affectant les niveaux microtextuels lexico-sémantique et syntaxique de l'énoncé. Afin d'analyser le dialogisme à ces niveaux-ci, nous avons été amenés à développer un cadre théorique minimal que nous allons présenter.

Au niveau de l'énoncé, le dialogisme prend la forme de « microdialogues », pour user d'une expression bakhtinienne. Si dialogue il y a à l'intérieur de l'énoncé dialogique, c'est qu'il est analysable en (au moins) deux énoncés : un premier énoncé, auquel *répond* un second énoncé. Soit le titre prototypiquement dialogique d'un *éditorial* journalistique :

(1) « Oui, le climat change » (*Le Monde*, 3 novembre 2000).

Cet énoncé de confirmation est le résultat de l'interaction d'un acte d'énonciation (E) avec un autre acte d'énonciation (e), analysable comme enchâssement du second dans le premier. On distingue, pour l'étude de l'énoncé dialogique, deux ensembles de paramètres :

– ceux de l'énonciation enchâssante (E) : énoncé [E] (« Oui, le climat change »), locuteur L<sub>1</sub> (ici non précisé, car dans le cas de l'*éditorial*, le journaliste-scripteur signataire n'est pas explicite), allocutaire A<sub>1</sub> (lecteur), énonciateur E<sub>1</sub> (cf. *infra*), temps de l'énonciation T<sub>0</sub> (3 nov. 2000).

– ceux de l'énonciation enchâssée (e) : énoncé [e] [le climat change]. Dans l'énoncé que nous analysons, les autres paramètres, à savoir locuteur l<sub>1</sub>, allocutaire a<sub>1</sub>, énonciateur e<sub>1</sub>, temps de l'énonciation t<sub>0</sub>, ne sont pas explicités.

Les énonciations en interaction dans l'énoncé dialogique sont dans une relation de hiérarchie et de dépendance, que nous représentons globalement comme (E(e)), ce qui a pour conséquence que les paramètres de l'énonciation enchâssée (e) sont plus ou moins "phagocytés" : ainsi dans l'énonciation de « Oui, le climat change », les paramètres du locuteur (l<sub>1</sub>), de l'allocutaire (a<sub>1</sub>), de l'énonciateur (e<sub>1</sub>) de l'énonciation enchâssée (e), comme nous venons de le voir, n'apparaissent pas. L'énoncé [e] lui-même n'est pas présenté dans sa matérialité mais (plus ou moins) reformulé : on ne peut qu'en inférer la forme, ce que nous notons entre crochets comme [le climat change].

Si l'actualisation phrastique consiste à appliquer un *modus* à un *dictum* (Bally 1934/1965 : 36-38), l'actualisation de l'énoncé dialogique « Oui, le climat change » consiste à appliquer les opérations de modalisation (ici notamment la *confirmation (oui)*), non à un *dictum*, mais à une unité présupposée avoir déjà statut d'énoncé, et que nous pouvons reconstruire comme l'affirmation [le climat change].

Nous dirons, pour paraphraser Bakhtine, que l'énoncé dialogique fait entendre deux *voix* ; qu'il est habité du « dialogue interne » de deux énonciations.

Les marques dialogiques, en tant que manifestations discursives de la triple interaction interdiscursive, interlocutive, et autodialogique, sont fort variées, de par les niveaux discursifs qu'elles affectent, de par les outils linguistiques qu'elles mettent en œuvre. Cette diversité procède également des différentes façons dont ces marques font entendre une autre *voix* : depuis sa manifestation la plus ouverte (discours direct) jusqu'à sa présence sous-entendue inférable à partir d'une trace parfois peu évidente (p. ex. dans l'ironie, Bres 2010) : de l'explicite donc, à l'implicite lorsque les signifiants font défaut, sans que pour autant cette autre *voix* cesse d'être perceptible.

Nous terminerons cette brève présentation par trois précisions concernant l'énoncé [e], la notion de *discours*, et la distinction *locuteur / énonciateur*.

– Quelle que soit la forme que prend l'énoncé [e] dans l'énoncé [E], nous faisons l'hypothèse qu'il a, pour le locuteur-énonciateur L<sub>1</sub>-E<sub>1</sub> qui interagit avec lui, statut discursif d'énoncé actualisé ou actualisable. Ledit énoncé – cité, mentionné, ou à peine réverbéré – est *imputé* à un autre locuteur-énonciateur (l<sub>1</sub>-e<sub>1</sub>), explicite ou totalement implicite ; il peut être rapporté exactement (comme dans les *verbatim*), se voir reformulé plus ou moins fidèlement, voire... être pure invention. L'essentiel est que l'énoncé dialogique se donne à entendre (ou puisse

être entendu) comme interaction de deux énonciations, donc qu'il présuppose ou sous-entende un autre énoncé relevant d'un autre discours.

– Le terme de *discours* est à comprendre non seulement comme ce qui est effectivement dit, mais aussi comme ce qui a pu être dit et / ou ce qui pourra être dit. Dans ce sens, le discours n'est pas lié strictement à des mots précis, mais consiste en un ensemble de formulations en relation paraphrastique (Pêcheux 1975).

– La distinction des instances du *locuteur* et de l'*énonciateur* apparaît dans différents cadres théoriques, avec des acceptions différentes. Dans notre approche, nous posons que le *locuteur* (ou le *scripteur* lorsqu'il s'agit d'un texte écrit) est l'instance de profération (ou de scription) du message qui actualise l'énoncé dans sa dimension de *dire*. Dimension corporelle de la voix comme dimension corporelle de l'écriture, qui sont autant de signatures sonores ou graphiques du sujet parlant. L'*énonciateur* est l'instance à partir de laquelle l'énoncé est actualisé dans ses dimensions lexico-syntaxique, déictique, et modale ; à savoir praxémisé, inscrit énonciativement par rapport à un *ego, hic et nunc*, et modalisé.

Le dialogisme peut concerner le niveau de la locution (ou de la scription) : la voix de  $L_1$  interagit avec certaines caractéristiques de la voix de  $I_1$ , interaction qui se manifeste sous la forme d'une hétérogénéité phonique (ou orthographique) :  $L_1$  p. ex. mime les caractéristiques vocales de  $I_1$  (Barkat et Dufour 2007), son bégaiement ou son orthographe problématique (Bres et Nowakowska 2007). Le plus souvent le dialogisme ne concerne que le niveau des énonciateurs : ce sera le cas des titres d'articles que nous allons analyser.

## **2. Du fonctionnement dialogique des marqueurs dialogaux *oui, non, et si* dans les titres d'articles de presse**

Nous prenons pour objet les textes de presse des pages « Débats, idées », « Tribune »... de certains quotidiens nationaux français (*Libération, Le Monde, Les Echos*), textes qui relèvent de la monologalité. Leurs scripteurs sont des intellectuels, des responsables politiques, des personnalités qui viennent exprimer leur position sur un sujet de société qui fait débat dans l'arène publique que constituent les médias. Nous centrerons notre attention sur les énoncés-titres dialogiques qui se présentent comme réalisant explicitement un acte de réponse, sous les formes syntaxiques récurrentes *Oui, P* ou *Non, non P*, et exceptionnellement *Si, P* (nous n'en avons qu'une occurrence). Notre corpus se compose de 50 unités, dont voici quelques exemples :

### Titres en *Oui, P*

- (2) Oui, il faut lire la lettre de Guy Môquet (*Libération*, 2007)
- (3) Oui, la santé coûte cher ! (*Les Échos*, 2008)
- (4) Oui, la concurrence est utile dans la santé ! (*Les Échos*, 2008)
- (5) Oui, il faut rejuger les meurtriers d'Ilan Halimi (*Le Monde*, 2009)
- (6) Oui, cet aéroport désenclavera nos régions ! (*Le Monde*, 2012).

### Titres en *Non, non P*

- (7) Non, il n'y aura pas de tsunami économique (*Le Monde*, 2008)
- (8) Non, Vichy n'était pas la France (*Le Monde*, 1997)
- (9) Non, nos sondages ne sont pas « trafiqués » (*Le Monde*, 2009)
- (10) Non, la mondialisation n'est pas « heureuse » (*Le Monde*, 2001)
- (11) Non, le thatchérisme n'est pas mort (*Les Échos*, 2009)

### Titre en *Si, P*

- (12) « Si, la Chine est une démocratie (*Le Monde*, 2010).

Ces titres sont explicitement dialogiques : ils annoncent et résument l'interaction *interdiscursive* avec des discours antérieurs d'autres scripteurs qui, *via* le forum de la presse quotidienne, ont précédemment fait entendre leur voix sur la place publique médiatique. Précision : hormis le guillemetage de modalisation autonymique, qui marque l'exacte reproduction de la parole d'un énonciateur antérieur  $e_1$ , comme en (9) et (10) avec « trafiqués » et « heureuse », *P* est la reformulation d'un énoncé qui le plus souvent correspond à une prise de position discursive dans le débat en cours.

L'interaction dialogique se présente comme *confirmation* ou *infirmité* d'énoncés antérieurs (cf. analyse *supra* de (1)), et ce, en appui sur les marqueurs *oui / non / si* qui relèvent prototypiquement de la textualité dialogale. L'analyse de ces titres dans leur rapport à l'article qui les développe nous permettra de voir comment le fonctionnement dialogal de ces marqueurs (2.1.) est retravaillé dans les énoncés dialogiques de la textualité monologale (2.2.).

#### 2.1. *Oui, non, si* en fonctionnement dialogal

En interaction dialogale, on dispose de trois « phrasillons », nommés ainsi par Lucien Tesnière qui considérait que les mots-phrases tels que *oui, si* et *non* jouaient le même rôle qu'une phrase entière (Tesnière 1965 : 95). Ce sont des marqueurs typiquement dialogaux puisqu'ils fonctionnent fréquemment comme tours répondant à des questions préalables, dans une interaction *in vivo* ou dans un dialogue de théâtre, comme p. ex. dans cet échange entre Monsieur Jourdain et le maître de philosophie dans *Le Bourgeois gentilhomme* de Molière :

MONSIEUR JOURDAIN

– Quoi ! Quand je dis : « Nicole, apportez-moi mes pantoufles, et me donnez mon bonnet de nuit », c'est de la prose ?

– *Oui*, monsieur (Acte II, scène VI).

Les énoncés responsifs en *oui*, *non*, *si* forment une paire adjacente avec l'énoncé initiatif *P*. On distingue deux cas (Wilmet 2007) :

**Cas 1 : *P* est une prédication positive**

- Tour initiatif 1 : *C'est de la prose (?)* (P)
- Tour responsif 2a : *Oui* (confirmation de P) (*oui* = c'est de la prose)
- Tour responsif 2b : *Non* (infirmité de P) (*non* = ce n'est pas de la prose)

**Cas 2 : *P* est une prédication négative**

- Tour initiatif 1 : *Ce n'est pas de la prose (?)* (non P)
- Tour responsif 2a : *non* (confirmation de non P) (*non* = ce n'est pas de la prose)
- Tour responsif 2b: *si* (infirmité de non P). (*si* = c'est de la prose)

Complexité du système : en fonction du caractère positif ou négatif de la prédication du tour initiatif, la confirmation se signifie par *oui* ou par *non* ; l'infirmité, par *non* ou par *si* :

Tour 1	Tour 2 confirmation	Tour 2 infirmité
P	oui	non
Non P	non	si

Soulignons un élément du fonctionnement de ces phrasillons en cotexte dialogal : reprenant anaphoriquement *P* au tour de parole précédent, ils sont dispensés de sa ré-actualisation dialogique, qui peut cependant se faire lorsque l'interlocuteur souhaite donner une force rhétorique à sa réponse :

ANSELME : - *Quoi vous osez vous dire fils de Dom Thomas d'Alburcy ?*

VALÈRE : - *Oui, je l'ose [...]* (*L'Avare*, Acte V, scène 1).

**2.2. *Oui*, *non*, *si* en fonctionnement monologal dans les énoncés-titres dialogiques**

Dans les énoncés-titres dialogiques que nous analysons, la textualité monologale retravaille le fonctionnement des phrasillons de la sorte :

1. *Oui*, *non* apparaissent en début d'énoncé. S'ils fonctionnent toujours responsivement, l'énoncé initiatif contenant *P* n'est pas présent dans le cotexte antérieur immédiat. Ce qui a pour conséquence que, à la différence des réponses dialogales, on ne



trouve pas d'énoncé-titre réduit au seul phrasillon : \**Oui* / \**Non* / \**Si*, qui tels quels ne feraient pas sens dans la mesure où la reconstruction anaphorique serait impossible. Le phrasillon est obligatoirement chaperonné par la verbalisation, à sa suite, de l'énoncé *P* ou *non P*, dont il est tout autant la cataphore (*in praesentia*) que l'anaphore (*in absentia*) :

(2) Oui, il faut lire la lettre de Guy Môquet (*Libération*, 2007)

(8) Non, Vichy n'était pas la France (*Le Monde*, 1997)

En passant du dialogal au monologal, le phrasillon perd son autonomie d'énoncé qu'il tenait de son fonctionnement d'anaphore *in praesentia* ; et doit compenser cette perte par la verbalisation de l'énoncé qu'il reprend / annonce.

Pragmatiquement, les énoncés en *Oui*, *P* / *Non*, *non P* sont fortement dialogiques : l'énonciateur  $E_1$  confirme ou infirme explicitement un énoncé antérieur. Cette relation dialogique interdiscursive,

– l'énoncé négatif *non P* la *présupposerait* : « Vichy n'était pas la France » est analysable comme en interaction d'infirmité avec un énoncé antérieur restructurable comme [Vichy était la France].

– L'énoncé positif *P* la *sous-entendrait* : « Il faut lire la lettre de Guy Môquet » est analysable comme en interaction d'affirmation avec un énoncé antérieur restructurable comme [Faut-il lire la lettre de Guy Môquet ?], ou de confirmation avec un énoncé antérieur restructurable comme [il faut lire la lettre de Guy Môquet].

– Le phrasillon *oui* / *non* l'explique en posant l'énoncé *P* ou *non P* comme *réponse*, *confirmative* ou *infirmité*, à un antérieur discursif.

La fréquence relative des titres en *Oui*, *P* / *Non*, *non P*, dans le type de discours que nous analysons<sup>3</sup>, nous semble tenir à ce que le phrasillon inscrit fortement l'énoncé / le discours dans une relation dialogique avec un autre discours qu'il convoque de par ses origines dialogales, ce qui donne plus de force à la prise de position revendiquée par l'énonciateur  $E_1$ , qu'elle soit en soutien ou en rejet du *dire* antérieur (*P*) *in absentia*.

2. Le phrasillon *si* est rarissime voire exceptionnel : à vrai dire, nous n'en avons relevé qu'une occurrence (présentée sous (12)), et nous verrons que, si son authenticité ne peut être mise en doute, sa normalité peut être questionnée. Qu'est-ce qui explique cette (quasi) exclusion du marqueur d'infirmité d'une prédication négative ? Nous proposerons une explication *infra* en 2.3.2.1.

### 2.3. *Oui*, *non*, *si* en fonctionnement monologal : du titre au texte

Nous avons vu qu'en fonctionnement dialogal, l'usage et la valeur de *oui* / *non* / *si* dans le tour responsif étaient fonction du caractère positif ou négatif de l'énoncé *P* dans le tour initiatif. Qu'en est-il en fonctionnement monologal ? Étant donné que le tour initiatif est *in*

---

<sup>3</sup> Au-delà des effets de mode, en provenance des nouveaux médias, qui tendent à oraliser l'écriture journalistique.

*absentia*, c'est non le titre lui-même mais le texte de l'article (et éventuellement le sous-titre) qui nous permet d'apporter une réponse à cette question.

### 2.3.1. Titres en *Non, non P* : un contre-discours de *P*

En fonctionnement dialogal, *Non (non P)* peut signifier, en fonction du tour précédent, l'infirmité de *P* ou la confirmation de *non P*. Il apparaît que dans notre corpus de 25 occurrences, c'est seulement l'infirmité de *P* qui se voit développée. Prenons deux exemples :

– l'article qui a pour titre : « Non, Vichy n'était pas la France » (8) s'oppose violemment aux discours de ceux qui veulent « défigurer l'épopée salvatrice [de la France libre du Général De Gaulle] en légitimant un régime asservi à l'occupant » et dont la position est polémiquement résumée dans l'énoncé (e) [Vichy était la France].

– l'article qui a pour titre : « Non, il n'y aura pas de tsunami économique » (7) argumente contre la position discursive selon laquelle on allait avoir affaire à un tsunami économique, position attribuée notamment à Jacques Attali : « Jacques Attali, par exemple, annonçait dans ces colonnes (*Le Monde* du 9 août) " le tsunami qui approche " et menacerait l'économie mondiale ».

*Non, non P* se développe toujours comme contre-discours de *P*, jamais comme confirmation de *non P*. Cette possibilité est-elle exclue du fonctionnement monologique ? Notre corpus n'est pas assez nombreux pour que nous puissions apporter une réponse catégorique. Nous pouvons tout au plus raisonner à partir d'une occurrence comme « Non, Vichy n'était pas la France » (8). Rien n'empêche qu'un article intitulé ainsi, au lieu d'infirmer le discours A selon lequel « Vichy était la France », ne vienne confirmer un discours B selon lequel « Vichy n'était pas la France ». Mais ce discours B – négation oblige – serait lui-même forcément une infirmité du discours A. De sorte qu'on peut formuler l'hypothèse explicative suivante : si la confirmation de *non P* n'est pas actualisée dans notre corpus, cela tient à sa plus grande complexité dialogique. Confirmer *non P* reviendrait à « rajouter une couche » discursive, à faire interagir dialogiquement non deux discours comme l'infirmité de *P*, mais trois :

#### Infirmité de *P*

A : Vichy était la France  
B : non, Vichy n'était pas la France

#### confirmation de *non P*

A : Vichy était la France  
B : Vichy n'était pas la France  
C : non, Vichy n'était pas la France

### 2.3.2. Titres en *Oui, P* : infirmité de *non P* ; confirmation de *P* par inversion de l'orientation argumentative

En fonctionnement dialogal, *oui (P)* a valeur de confirmation de *P*. L'étude des 25 articles du corpus fait apparaître qu'en fonctionnement dialogique monologique, *Oui, P* est, plutôt qu'une simple confirmation de *P*, une infirmité de *non P*, en lieu et place de *si* ; et, moins fréquemment, une confirmation de *P* par inversion de l'orientation argumentative.

#### 2.3.2.1. *Oui, P* comme infirmité de la prédication négative *Non, non P*

Prenons l'occurrence (2) : « Oui, il faut lire la lettre de Guy Môquet » (*Libération*, 24. 05. 2007). On pourrait l'analyser comme simple confirmation de P (*il faut lire la lettre de Guy Môquet*). Cet énoncé semble bien en interaction avec les paroles du président Nicolas Sarkozy, qui, comme exposé dans le corps de l'article, « avait proposé de faire lire à tous les élèves de France la lettre écrite en 1941 par le jeune Guy Môquet à ses parents avant d'être fusillé par les Allemands ». Renforcée par le modalisateur déontique « il faut », P représente la parole collective d'un ensemble d'énonciateurs  $e_1$  qui défend cette position, à laquelle l'énonciateur  $E_1$  apporte son concours.

Il apparaît cependant que ce titre est en relation dialogique interdiscursive bien plus forte avec un texte publié deux jours auparavant, le 22. 05. 2007, dans le même journal, *Libération*, intitulé : « Pourquoi je ne lirai pas la lettre de Guy Môquet à mes élèves à la rentrée ». On peut considérer qu'il s'agit là de la prédication négative qui – moyennant reformulation : [il ne faut pas lire la lettre de Guy Môquet] – se voit infirmée sous la forme de l'énoncé dialogique *oui*, P : « Oui, il faut lire la lettre de Guy Môquet ».

Nous avons vu que, dans le dialogal, l'infirmité de *non P* se réalise par *si*, (P). Comment rendre compte du remplacement, en monologal dialogique, de *si* par *oui* pour signifier l'infirmité d'un énoncé négatif ? Avant de répondre, vérifions notre analyse à partir d'une autre occurrence : « Oui, la concurrence est utile dans la santé ! » (*Les Échos*, 2008). Le texte de l'article contredit l'argument, développé dans des articles antérieurs, selon lequel la concurrence serait nuisible dans les secteurs de la santé. Là également, *Oui*, P fonctionne dialogiquement comme infirmité de l'énoncé négatif (reconstruit) [e] : [la concurrence n'est pas utile / est nuisible dans la santé].

Notre hypothèse explicative de la substitution de *oui* à *si* est la suivante : *si* a un coefficient de dialogalité plus fort que *oui* ; on ne peut l'utiliser que dans un tour responsif qui infirme un tour initiatif négatif *in praesentia*. Ce qui n'est pas le cas de *oui* qui, en élargissement de ce fonctionnement responsif strict, peut initier une interaction verbale<sup>4</sup>. Les tours monologaux dialogiques que nous analysons répondent bien à un discours antérieur mais à distance, *in absentia*. *Si*, dont l'emploi demande une prédication négative explicite immédiatement antérieure, tend à disconvenir. Il est remplacé par *oui*, qui, dans la mesure où la prédication négative qu'il a pour fonction d'infirmer n'est pas *in praesentia*, peut apparaître comme parfaitement adéquat.

L'hypothèse selon laquelle *oui* remplace *si* pour exprimer l'infirmité de P en cotexte monologal dialogique nous semble confirmée par le fait que, comme annoncé *supra* 2.2., nous n'avons pas trouvé d'occurrence de titre en *Si*, P... à une exception près, qui nous semble confirmer notre hypothèse plutôt que l'invalider. Présentons cette occurrence que nous considérons comme un hapax :

(12) Si, la Chine est une démocratie [titre].

Réponse à Guy Sorman, qui dénonce les abus du régime communiste » [sous-titre] (*Le Monde*, 7. 07.2010). Article signé Jin Chunlei, conseiller de presse près l'ambassade de Chine en France.

---

<sup>4</sup> Sur ce point, voir Schapira (2012 : 272).

*Si* présuppose un énoncé négatif [e] qu'il infirme, et que l'on peut reconstruire comme [la Chine n'est pas une démocratie], énoncé attribué à un énonciateur  $e_1$ , explicité dans le sous-titre comme Guy Sorman. Le texte nous apprend que ledit Guy Sorman a publié dans ce même journal, un mois plus tôt, le 7. 6. 2010, un article qui, sous le titre « J'accuse le régime chinois », comportait une « mise en cause extrêmement partielle et grossière » de la Chine. Comme dans un dialogue, *si* infirme (en la reformulant) la prédication négative antérieure d'un interlocuteur... là où, étant donné le cadre monologal, on attendrait plutôt *oui*. Deux hypothèses, non exclusives, peuvent rendre compte de cet usage quelque peu déviant :

– le scripteur chinois qui signe le texte ne maîtrise pas parfaitement toutes les subtilités du français, en particulier les différences d'usage de l'oral dialogal et de l'écrit monologal en matière de phrasillon infirmatif ;

– cette occurrence, qui nous paraît s'écarter de la norme, est plutôt à considérer comme un éclairer avancé indiquant le chemin d'une évolution qui va dans le sens de l'adoption de marqueurs dialogaux par la textualité monologale, *via* le plus souvent des énoncés dialogiques.

### **2.3.2.2. *Oui, P* comme confirmation de *P* par inversion de son orientation argumentative**

Dans certains cas (5/25), *Oui, P* confirme bien un énoncé *P*, mais c'est pour en inverser l'orientation argumentative. Soit l'occurrence (3) : « Oui, la santé coûte cher ! », analysable comme un énoncé dialogique dans lequel  $E_1$  confirme un énoncé antérieur d'un énonciateur  $e_1$  [la santé coûte cher]. Mais l'orientation argumentative critique de cet énoncé se voit inversée positivement dans l'article, dont nous citons seulement le § 6 : « Oui, la santé coûte cher ! On ne cesse de vouloir nous le faire déplorer, alors qu'il faudrait s'en réjouir : nous sommes mieux soignés qu'avant ! ». Coup de force argumentatif que semble gloser le point d'exclamation :  $E_1$  prend  $e_1$  au mot, mais pour faire dire à son énoncé le contraire de ce qu'il voulait signifier.

On le voit : le texte monologal qui se sert des marqueurs dialogiques *oui / si / non*, dans les énoncés dialogiques de la titraille, retravaille leur usage pour l'adapter aux conditions de sa textualité qui pose bien un discours antérieur avec lequel se produit une interaction, mais *in absentia*.

### **Conclusion**

Après avoir présenté le cadre théorique dans lequel nous utilisons les trois notions de *dialogal*, *monologal* et *dialogique*, nous avons analysé le fonctionnement des marqueurs dialogaux *oui*, *non* et *si* dans les énoncés-titres dialogiques d'articles journalistiques monologaux du genre *Débat*. L'étude fait apparaître que leur usage y fait l'objet de modifications sensibles :

– ces marqueurs ne font jamais titres à eux seuls: ils sont toujours suivis de l'énoncé *P* qu'ils ont à charge de confirmer ou d'infirmier ;

– *Si, P* est tendanciellement exclu ;

– *Oui*, *P* sert à infirmer une prédication négative (en remplacement de *si*), ou à confirmer une prédication positive en inversant son orientation argumentative ;

– *Non*, *non P* ne sert qu'à infirmer une prédication positive.

La textualité monologique, qui use dialogiquement de ces marqueurs dialogaux, retravaille leur fonctionnement pour les adapter au type d'interaction qu'elle développe : où l'autre discours est bien là, mais *in absentia*.

## Références bibliographiques

Bakhtine M., 1934/1975/1978, « Du discours romanesque », in *Esthétique et théorie du roman*, Paris : Gallimard, Tel, 83-233.

Bakhtine M., 1952/1979/1984a, « Les genres du discours », in *Esthétique de la création verbale*, Paris : Gallimard, 265-308.

Bakhtine M., 1963/1970, *Problèmes de la poétique de Dostoïevski*, Lausanne : L'âge d'homme.

Bally, C. (1934/1965), *Linguistique générale et linguistique française*, Berne : Francke.

Barkat-Defradas M. et Dufour F., 2007, « La mimésis vocale : un phénomène dialogique ? », *Cahiers de praxématique* 49, 57-77.

Bres J., 2005, « Savoir de quoi on parle : dialogal, dialogique, polyphonique », in Bres J., Haillet P., Mellet S., Nølke H., Rosier L. (éd.), *Dialogisme, polyphonie : approches linguistiques*, Bruxelles : de Boeck. Duculot, 47-62.

Bres J. et Nowakowska A., 2006, « Dialogisme : du principe à la matérialité discursive », in Perrin L. (éd.), *Le sens et ses voix*, Recherches linguistiques 28, Metz : Université de Metz, 21-48.

Bres J. et Nowakowska A., 2007, « Voix, point de vue... ou comment pêcher le dialogisme à la métaphore... », *Cahiers de praxématique* 49, 103-132.

Bres J. et Rosier L., 2007, « Réfractions : polyphonie et dialogisme, deux exemples de reconfigurations théoriques dans les sciences du langage francophones », in B. Vauthier (éd.) *Bakhtine, Volochinov et Medvedev dans les contextes européen et russe, Slavica Occitania*, 25, 238-251.

Ducrot O., 1984, « Esquisse d'une théorie polyphonique de l'énonciation », in *Le dire et le dit*, Paris : Minuit, 171-233.

Fløttum, K. (2002), « La polyphonie dans une perspective macro-sémantique ». In Andersen H.L. & Nølke H. (éds.), *Macro-syntaxe et macro-sémantique*. Berne, P. Lang, 337-359.

Nølke H., Fløttum K., Norén C., 2004, *ScaPoLine, La théorie scandinave de la polyphonie linguistique*, Paris : Kimé.

Nowakowska A., 2005, « Dialogisme, polyphonie : des textes russes de Bakhtine à la linguistique contemporaine », in Bres J., Haillet P., Mellet S., Nølke H., Rosier L. (éd.), *Dialogisme, polyphonie : approches linguistiques*, Bruxelles : de Boeck. Duculot, 19-32.

Pêcheux, M., 1975, *Les vérités de la Palice*, Paris : Maspéro.

Schapira C., 2012, « Quand oui et non ne sont pas des réponses », Douay C. et Roulland D. (ed.), *L'interlocution comme paramètre*, Rennes : PUR, 205-278.

Tesnière L., 1965, *Éléments de syntaxe structurale*, Paris : Klincksiek.

Velmezova E., 2013, « Le dialogue bakhtinien : entre nouveauté terminologique et obstacle épistémologique », *Cahiers de praxématique*, à par.

Wilmet M., 2007, *Grammaire critique du français*, Bruxelles : De Boeck & Larcier.